

Zitiervorschlag: Armand de Boisbelean de La Chapelle (Hrsg.): "Article XIX.", in: *Le Philosophe novelliste*, Vol.1\025 (1735), S. 282-291, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.2292

Article XIX.

Du Samedi 21. au Mardi 24. de Mai 1709.

De mon Cabinet, le 23. de Mai.

Rien ne peut être plus mortifiant pour les personnes de quelque qualité que de voir leur rang avili. Ce desordre pique sur tout jusqu'au vif, quand on le considère par rapport à soi-même, & que l'on se sent rayir l'honneur par une infinité de petites gens, sans naissance & sans aveu, qui se placent insolemment à nos côtés. Les *Ecuïers* sont en particulier les Gentilshommes du Roïaume qui ont le plus de sujet de se plaindre : ¹Leur Titre est désormais au pillage. Le prend qui veut, & tant de gens l'ont pris, que l'on n'ose presque plus le donner à personne que ce ne soit en riant. Si l'institution de cet Ordre étoit mieux connue, il y a beaucoup d'apparence que l'Ordre même seroit beaucoup plus respecté parmi nous. L'intérêt personnel, que j'y prends, m'oblige donc à en tracer la premiere origine, & j'espere que tous les *Ecuïers*, qui le font à bon droit, me sauront gré de mes Recherches, puis que je ne travaille pas moins pour leur gloire que pour la mienne.

Cet Ordre fut institué dans ²les premiers Ages du Monde. Alors on n'avait encore entendu parler ni de Dots ni de Contrats. L'Amour seul assortissoit les personnes & regloit leur destinée : Mais cet Amour du vieux tems étoit bien différent de celui de nos jours. La passion des Amans étoit alors si pure, & la cruauté des Belles si fiere , qu'un Heros amoureux n'avoit rien de mieux à faire que de courir les champs, & que de se plaindre des rigueurs de sa Dame aux Bois, aux Ruisseaux, aux Deserts. Le beau Sexe, qui n'avoit point encore ce caractere de douceur qu'il prit dans les siècles suivans, ne pouvoit souffrir un Galant de plus près. L'infortuné Chevalier passoit ainsi la nuit à soupirer, & le jour à se battre. Toujours armé de pied en cap y & prêt à rompre une lance, il couroit de combats en combats, & cherchoit principalement querelle aux Braves les plus estimés. Car il étoit essentiel à la Chevalerie de haïr le mérite, & dangereux auprès des Cruelles d'en partager la réputation avec d'autres.

Dans cette vie errante, l'Avanturier ne pouvoit se passer d'un Brave subalterne qui lui servoit à plus d'un usage. Il étoit le premier confident de son Maître. Il gardoit sa boîte au Baume enchanté pour les plaies, il tenoit son Ecu pendant que le Chevalier mangeoit, si tant est néanmoins qu'il mangeât. Il profitoit enfin de l'absence de ce vaillant Champion pour conter au Roi ou à la Princesse l'histoire de sa naissance, & de ses beaux faits. Ce fidèle Compagnon de voïage & d'aventures portoit le nom d'*Ecuïer*. L'Emploi, comme on vient de le voir, en étoit important & difficile. De grandes vertus y étoient nécessaires ; il devoit être aussi chaste & courtois

¹ Le Titre d'*Ecuïer* se donne à présent en Angleterre, à toutes les personnes au dessous du rang de Chevalier, qui vivent de leurs rentes, qui sont dans quelques Emplois de Police ; ou qui, en un mot, sont par quelque endroit au dessus du *Gentleman*, *Gentilhomme*, Titre si avili en Angleterre que celui de *Monsieur* en France ne l'est pas davantage.

² L'origine du nom est Romaine, comme *Pasquier* l'a fait voir dans ses *Recherches*, Liv. II. Mais l'idée attachée à ce nom-là paroît avoir varié selon les tems & les lieux. Notre Auteur se borne à celle que l'on en trouve dans les Romains, & qui n'est pourtant pas si romanesque, qu'elle ne représente en partie les anciennes coutûmes ; comme on peut le voir, dans les Titres d'honneur, de Jean Selden, P.II.Cap.V.p.830.Ed.Angl.

qu'un³ Huisfier de la Chambre, aussi prompt & actif⁴ qu'un Valet d'Ecurie, aussi éloquent & beau parleur qu'un⁵ Maîtres Cérémonies.

Tels furent les premiers *Ecuiers*, à ce que nous apprenons dans nos vieilles Chroniques ; & tels devoient-ils être encore à présent, si l'on vouloit que le nom réponde à la chose. Mais il me semble que c'est de quoi l'on se met peu en peine, & soit dit à notre honte & à celle de nos Hérauts d'Armes, qui ne reçoit on pas dans notre Corps sans faire preuves des qualités qui y font le plus requises ? J'ai eu depuis peu la curiosité de dresser un Catalogue des personnes qui prennent ce Titre. Pour le faire exact, j'ai parcouru tous les Quartiers de la Ville, & pris, au Bureau de la Poste, le dessus de toutes les Lettres. Par ce moien-là, j'ai trouvé que tous les gens qui s'attachent ou à l'étude, ou à la pratique de la Loi sont *Ecuiers*, & que l'on ne rencontre autre chose dans les rues qui sont près des Ecoles du Droit, & dans les Places publiques, où les Maisons ont quelque air au dessus du commun.

Passé encore pour ceci, si le mal ne s'étendoit pas plus loin. Les personnes dont je viens de parler n'ont à la vérité aucun droit, ni ancien, ni moderne, à la Chevalerie. Mais enfin elles font un peu de figure, & peuvent être de quelque utilité. C'est dans les Provinces que l'abus est porté au comble, & quand on fait ce qui s'y passe, la patience ne peut tenir. Ce fut, je l'avouë, dans les Champs & dans les Bois que parurent les anciens *Ecuiers*. Cependant s'imagine-t-on que, pour se parer de ce Titre, il suffise de courir après un Renard, de crier à la vûe d'un Lièvre, & de faire des sauts à se casser le cou à la suite d'un Epervier ? Non, non ; la Temperance, la Propreté, la Sagesse, & la Discretion font les Vertus essentielles de l'Ordre, & peut-on dire que ce soient-là les vertus de nos *Ecuiers* de Province ? Il s'en faut bien véritablement. A peine changent-ils de linge deux fois la semaine, & la Pâisane la plus hardie s'émeut à leur rencontre. La seule regularité qu'il y ait en eux est l'ordre confiant qu'ils observent de s'enivrer deux fois par jour. S'ils boivent bien, ils mangent de même. Ceux de Norfolk se font un devoir d'avalier deux livres de *Dumplin* à chaque repas. Ceux du Comté de⁷ Hant se bourrent de la même quantité de Porc, & ceux⁸ d'Essex ne vous laissent point une Longe de Veau qu'ils ne l'aient rongée jusqu'aux os. Quelle idée ces gens-là se font-ils du rang qu'ils usurpent & de l'honneur qu'ils y attachent ? Je veux bien qu'ils le sachent ; ce n'est point la quantité de ce que mange un *Ecuyer* qui le distingue du commun, c'est la maniere dont il mange.

Mais puisque je suis en train de me décharger le cœur, je ne puis dissimuler ce qui m'afflige le plus. N'est-ce pas une chose qui crie vengeance, que tous les Clercs des Notaires, tous les Garçons de Comptoir, tous les petits Procureurs des Cours inferieures de Justice, se donnent de l'*Ecuyer* ! Sur quoi fondés, je vous prie ? Quoi ? parce qu'ils peuvent écrire en beaux Caracteres, & tous les ornemens de la Plume ? On croira peut-être que je veux rire. Mais point du tout. Que l'on examine les Lettres adressées aux personnes qui ont quelque chetif Emploi d'Ecrivain ou de Copiste dans tous les Bureaux du Roïaume. Je gage que l'on n'en trouvera pas une douzaine qui ne soit pour un *Ecuyer*. N'ai-je pas deux petits Coquins chez moi qui se donnent de ces airs, quand ils ont un mot à s'écrire d'une Chambre à l'autre ? Voilà donc où nous en sommes. La Nation Angloise est à présent, *Populus Armigerorum*, un Peuple d'*Ecuiers*, & je m'imagine que le nombre en va bientôt augmenter par la Loi⁹ que

³ Dans une Cour galante les personnes qui servent à faire les messages, doivent être faites à l'intrigue.

⁴ Ces gens-là lourds, & pesants sont embarrassés à tout ce qu'ils font.

⁵ Ceux-ci ne s'aquittent jamais mieux de leur Emploi qu'en ne disant pas un mot.

⁶ Le *Dumplin* est un mets fort grossier & fort pesant. On fait une Pâte qui n'est rien moins que feuilletée; on couvre bien de cette Pâte une grosse Pomme, & quand cette Boule est cuite, on la met sur une Assiette, on y fait un trou avec un couteau, on remplit ce trou de Beurre que la chaleur fait fondre ; on hâche ensuite le tout afin de mêler la Pomme avec la Pâte, & on le mange après y avoir mis du sucre. La Province de Norfolk abonde en Pommes. Au reste on fait aussi des *Dumplins* de pure pâte & sans fruit.

⁷ La Province de Hant est fameuse pour le Porc.

⁸ Le Veau de la Province d'Essex passe pour le meilleur du Roïaume.

⁹ Il faut un Acte expres de Parlement pour obtenir le droit de Naturel en Angleterre. On avoit fait alors une Loi générale par laquelle on pouvoit aquerir ce droit dans toutes les Cours de Justice. Cette faveur étoit l'ouvrage des *Whigs* pour les François Refugiez, dont la plûpart profiterent. Le Parlement *Tory* de 1711. revoqua cette Loi.

l'on vient de faire pour faciliter la Naturalisation des Etrangers.¹⁰ Ces Etrangers ne croiront-ils pas que ce Titre est un droit commun, un privilège essentiel à tous les Sujets naturels de notre Couronne ?

Le desordre vient originairement de la négligence qui règne dans le Bureau des Hérauts d'Armes. Les Gens qui s'en mêlent ne connoissent ni leur devoir, ni leur pouvoir ; & leur habillement, tout hieroglyphique qu'il est, ne dit rien en leur saveur.¹¹ Ces habits charmarrez qu'ils portent me rappellent la réponse d'un Homme à qui la fortune manquoit bien plus que l'esprit. Sa misere l'avoit réduit à se mettre au service d'un Charlatan, avec lequel il paroissoit sur le Théâtre en Arlequin. Je lui demandois *pourquoi sa longue veste étoit de tant de couleurs différentes ? C'est*, me dit-il, *que je jouë le personnage de Fou, & cette Robe bigarrée signifie que chacun a son endroit foible ; car je suis le Deputé de la Province au Parlement, & de cette maniere je vous représente tous à la fois.* Il seroit à souhaiter que nos Hérauts d'Armes se souvinissent de leur Rôle comme cet Homme-là se souvenoit du sien. S'ils n'oublioient pas qu'ils sont chargez pour nous du soin général des Titres & des Armoiries, tout n'y seroit pas dans l'extrême confusion que nous y voyons.

Je reviendrai quelque jour à cette matiere ; & je défendrai de recevoir au nombre des *Ecuïers* quiconque rie pourra pas prouver, par un bon Certificat, qu'il a flechi le cœur d'une Beauté cruelle, qu'il fait mener un Branle, ou faire adroitement un message d'Amour. L'*Ecuïer* étant proprement un Homme né pour le service des Dames, aucun ne pourra être reçu dans l'Ordre, que ses Lettres de créance ne soient signées de trois Coquettes & d'une Prude.

¹⁰ C'est un coup de dent que l'on donne aux *François*, qui font presque tous nobles, ou qui du moins le veulent tous être, quand ils ont perdu de vue le Clocher de leur Paroisse.

¹¹ Il veut parler de la cotte d'Armes qu'ils portent, & le procès qu'il leur fait n'est que trop bien fondé. Quoi qu'il y ait quelquefois parmi eux es gens habiles, la plûpart ne font que des ignorans & des Mercenaires, qui accordent pour de l'argent des armes à des personnes d'une naissance très-obscur, & qui n'ont aucun droit d'en porter. S'ils en donnent à qui ils veulent, ils ont aussi droit de punir ceux qui en prenent <sic> sans un juste Titre.